

## Les étangs de Corot : un patrimoine végétal en danger



Connus pour avoir servis de décor à 300 tableaux de Camille Corot – ce qui leur vaut de porter son nom - ces étangs de Ville d'Avray font partis d'un patrimoine paysager et écologique d'arbres centenaires, îlot de biodiversité en ce département des Hauts de Seine.

Ces étangs ont été créés au XVIIème siècle pour alimenter les bassins du domaine national de Saint-Cloud et sont classés depuis 1936 au titre des sites naturels remarquables. Le Centre des monuments nationaux en assure la gestion depuis 2017 mais faute d'entretien des digues depuis de très nombreuses années, les étangs représentent aujourd'hui un danger pour les riverains.

## Des arbres centenaires et une vue remarquable risquent de disparaître

Cela fait plus de dix ans que la municipalité de Ville d'Avray interpelle le ministère de la culture pour qu'il intervienne sur les digues. En 2016, suite à de très importantes pluies, un nouveau trou s'est formé dans la digue amont. En 2017, la préfecture et le CMN constatent un risque de rupture des digues en cas de crue hors norme exposant un millier de riverains. Des mesures conservatoires sont mises en œuvre en 2018 puis la préfecture intime l'ordre au CMN de transformer les digues en barrage.

Cette opération a d'ores-et-déjà entrainé entre les étangs la coupe de 22 arbres et entraînera bientôt, pour la digue de l'Etang Neuf, l'abattage de 34 arbres : 7 tilleuls à grandes feuilles plus que centenaires, ainsi que 27 arbres en contrebas. Le caractère pittoresque du site en serait évidemment à jamais compromis. C'est pourquoi aujourd'hui, habitants et élus locaux <u>se mobilisent</u> contre l'abatage d'arbre et la bétonisation du site.

## Pour la CGT, il est plus que temps de préserver et conserver le patrimoine végétal

Nous avions alertes le CMN sur la situation des <u>jardins du château de Rambouillet</u> en mars 2019 et sur celle du <u>domaine de Saint-Cloud</u> en juin 2020 qui, pour l'instant, ne trouvent aucune réponse. C'est donc naturellement que nous nous joignons aujourd'hui aux inquiétudes des riverains et des associations.

La situation des étangs de Corot s'ajoute à la situation sanitaire très préoccupante du domaine de Saint-Cloud. De plus un projet d'aménagement d'une promenade par le département des Hauts de Seine prévoit la destruction de 66 arbres à l'automne aux abords du domaine ainsi que la destruction d'un bâtiment historique du côté de la Manufacture de Sèvres.

C'en est trop : nous demandons que soit lancée une politique de protection du patrimoine végétal et que soient mis à disposition des moyens humains et budgétaires adéquats !

Paris, le 24 août 2020.